



Bonjour,

« Alors, monsieur Imbert, la médecine naturelle a-t-elle progressé en 2016 ? »

J'ai croisé, il y a peu, un type que j'avais rencontré au cours d'un déjeuner de « chefs d'entreprise » organisé par notre banque commune. Un déjeuner d'échanges... Vous voyez le genre... Il se souvenait de mon nom... j'étais flatté...

J'ai failli répondre « bien, très bien », parce que ça se fait de répondre ça dans ces cas-là. Oui, en effet, il y a de plus en plus de gens qui s'intéressent aux médecines et thérapies alternatives.

Et puis j'ai eu un temps d'hésitation.

C'est vrai, jamais les autorités de santé n'ont autant été mises en question, jamais les laboratoires n'ont été dénoncés avec plus de virulence. **En 2016, on a tout vu... à la télévision, qui plus est.** Chaque jour apparaissent de nouveaux manquements dans la chaîne de surveillance des médicaments. Hier c'était le Mediator, aujourd'hui la Depakine, Biotrial, Previscan, Essure... les noms changent si vite... je ne parviens plus à suivre.

Maintenant, des millions de gens savent qu'ils ont pris un médicament à risque et leur vie s'en trouve sans doute chamboulée.

Imaginez-vous dans la situation du type qui a pris pendant six mois un médicament dont tous les journaux disent aujourd'hui qu'il est dangereux... ou dans la situation de la femme qui attend un enfant après avoir pris, il y a longtemps, un traitement. Imaginez-vous dans la position du médecin qui a prescrit tous ces médicaments nocifs à ses patients... depuis dix ans... Des gens qu'il croise à la boulangerie tous les jours... Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark, il n'y pas qu'Hamlet qui le sent... Alors, c'est vrai, je devrais peut-être me réjouir.

Et d'ailleurs **je lèverais mon verre si l'année 2016 avait amené les autorités «compétentes» à revoir leur position sur le système du médicament** et sur les produits qu'il propose au public. On aurait pu, par exemple, dépenser quelques millions à imaginer – comme on le fait pour l'énergie – des solutions alternatives. On parlerait officiellement de « santé renouvelable », si le mot alternative vous gêne...

Bien au contraire, **en 2016, la santé alternative n'a jamais été aussi brimée.** Dans le domaine de **l'homéopathie**, on a fait un grand autodafé et de nombreuses souches sont maintenant indisponibles (sauf si vous les faites vous-mêmes). En **phyto**, aucune plante nouvelle n'est entrée dans la liste des plantes autorisées, malgré des publications scientifiques aussi nombreuses que sérieuses. En **aroma**, une grande partie de la ressource en huiles essentielles est maintenant sous le contrôle des grands groupes de la pharmacie ou de la cosmétique. Dans les **compléments alimentaires**, c'est toujours le royaume du non-dit, des visites inopinées et des interdictions successives.

Il n'y a qu'un domaine, où l'on a progressé, et cela relève plus du « développement personnel » ou de la « médecine de l'esprit ». À cet endroit-là, nous sommes encore libres de nos choix. Mais il n'y a plus que là.

Ainsi, sans parler des vaccinations (voir l'article de Michel Dogna un peu plus bas), l'année 2016 a plutôt été marquée par des mesures allant dans un sens plus contraignant et dans un contexte de peur plus présent que jamais.

Donc, j'ai répondu non au type du début. Il a fait une drôle de tête... puis il est passé à autre chose.

Et d'ailleurs, parlons d'autre chose, puisqu'on fait le bilan de l'année 2016

MASSACRE VACCINAL EN VUE : BIENTÔT 11 VACCINS OBLIGATOIRES

Nous assistons à une avancée aussi spontanée que spectaculaire de la réglementation dictatoriale de la vaccination, passant **sans transition de 3 à 11 vaccins obligatoires pour les enfants (à quand pour les adultes et les personnes âgées ?)**. Cela ressemble fort à un programme de dépopulation progressive, partant du principe que les jeunes ainsi vaccinés (et plombés à vie) auront peu de chances d'atteindre les âges avancés de beaucoup de nos contemporains. Et je vais expliquer pourquoi.

L'affaire du DTP a eu un résultat exactement inverse à celui recherché

Depuis l'année 2008, on a vu que le vaccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) n'était plus disponible dans les pharmacies françaises. Ce triple vaccin combiné était le seul obligatoire. Il avait été utilisé depuis des décennies, « avec succès » dit-on, alors que ces maladies avaient pratiquement disparu depuis longtemps... Il s'agissait d'un vaccin qui avait l'avantage de ne pas contenir d'aluminium et qui de plus était bon marché (6,54 €).

Or, depuis 2008, les labos pharmaceutiques ont retiré le DTP du marché et l'ont remplacé par un vaccin multiple appelé

Infranrix-hexa comprenant trois maladies non-obligatoires dont le très controversé vaccin contre l'hépatite B dangereux et aussi parfaitement inutile particulièrement pour les nourrissons allaités puisqu'ils bénéficient des défenses de la mère.

À savoir que l'aluminium y a été réintroduit, ainsi que divers adjuvants « secrets » dont le célèbre dioxyde de titane TiO₂ dont je vais parler plus bas.

Enfin, intéressant, il coûte 7 fois plus cher ! Les parents sont obligés de l'acheter et de le faire injecter pour se conformer à loi vaccinale. Cette situation est scandaleuse et inacceptable.

Le Pr Henri Joyeux a lancé, en mai 2015, une grande pétition pour le retour du classique DTP sans aluminium. Cette action a eu le mérite de déclencher une immense prise de conscience de la population puisque plus d'un million de citoyens ont participé à la pétition. Suite à cela, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a lancé une consultation nationale sur les vaccins. Cette consultation était censée être démocratique et répondre aux inquiétudes légitimes des parents et des grands-parents.

Elle devait tenir compte des risques associés au vaccin, du problème de l'incertitude, des dangers, et des accidents parfois gravissimes, voire mortels, qui ont eu lieu dans l'histoire de la vaccination.

Les six coups bas du Comité pour la vaccination

Mais le « Comité pour la vaccination », qui a rendu son rapport public le 30 novembre 2016, n'en a pas profité pour rappeler à l'ordre les labos pharmaceutiques en exigeant à nouveau le simple DTP. Bien au contraire :

1. Il a non seulement entériné obligatoires tous les vaccins de l'Infranrix-hexa, mais recommande d'y ajouter 5 nouveaux vaccins obligatoires.
2. Il parle même de rendre obligatoire le sinistre Gardasil, (vaccin anti-papillomavirus), abusivement indiqué contre le cancer du col de l'utérus, et éventuellement d'étendre l'obligation à tous les petits garçons !
3. Il recommande de priver les enfants d'accès aux crèches, écoles et toute autre collectivité si les parents refusent une seule de ces vaccinations.
4. Il va jusqu'à conseiller d'engager des poursuites judiciaires contre les parents récalcitrants.
5. Il veut mettre à la charge de la collectivité (c'est-à-dire vous et moi) les inévitables accidents qui découleront de la généralisation des vaccins, par un « régime d'indemnisation pris en charge par la solidarité nationale », plutôt qu'à celle de l'industrie pharmaceutique (page 32 du rapport).
6. Enfin, il recommande « la mise en œuvre sans délai de l'ensemble des recommandations ».

Jamais une offensive criminelle aussi directe n'avait été menée contre la santé publique et particulièrement contre celle de nos enfants. Les Français vont-ils se soumettre ? Devant un refus en masse, il n'y aurait pas assez de places en prison, les écoles publiques se videraient, etc.

Le dioxyde de titane nano autorisé, bien que dangereux

Les enfants, comme le précise l'enquête, sont évidemment en première ligne face aux risques induits par la molécule du dioxyde de titane. Du fait de leur consommation élevée de sucreries qui en contiennent pour la plupart, ils ingèreraient jusqu'à quatre fois plus de titane nano que les adultes. Les nanoparticules, qui relèvent de l'extrêmement petit (un milliardième de mètre, soit 50 000 fois plus petites qu'un cheveu), ont la capacité de franchir des barrières physiologiques de type intestins, cerveau ou reins. S'agissant du dioxyde de titane, cela engendre des effets toxiques documentés, tels que :

- dysfonctionnement de l'ADN,
- réactions inflammatoires diverses,
- mort de certaines cellules,
- stress oxydatif, qui génère à degré élevé certaines maladies chroniques comme la cataracte, le cancer ou le diabète.

Le corps des enfants étant en pleine croissance et donc particulièrement fragile, ils seront singulièrement exposés à tous ces risques. « Agir pour l'environnement » réclame un moratoire sur les nanoparticules. Une demande corroborée par le « Centre international de recherche sur le cancer » (CIRC), qui a classé le dioxyde de titane « cancérigène 2B probable par inhalation » dès 2006. En 2014, l'« Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation » (ANSES) a fait le même constat, classant le dioxyde de titane comme substance dangereuse.

Ceci n'a pas empêché l'« Autorité européenne de sécurité des aliments » (AESAs) de renouveler en septembre dernier son autorisation en tant qu'additif possible pour tous produits, prétendant que les données disponibles n'indiquent pas de problème pour la santé des consommateurs. Elle reconnaît néanmoins que des « lacunes » devraient être comblées à travers de nouvelles études...

Ben voyons !

Michel Dogna

Voici les 10 articles du site qui ont été le plus consultés en 2016.

Entre 673 000 vues pour le premier et 204 000 vues pour le dernier

- [Infections urinaires : pour vous c'est tous les combien ?](#)
- [Hémorroïdes l'automédication qui marche](#)
- [Ulcères, brûlures d'estomac, reflux, il y a des remèdes simples](#)
- [Vingt recettes pour vous soigner avec le vinaigre de cidre](#)
- [Ondes électromagnétiques : pourquoi il faut refuser le compteur Linky](#)
- [La candidose chronique, une maladie insidieuse et mal diagnostiquée](#)
- [La vérité sur le pépin de pamplemousse](#)
- [Argent colloïdal, l'antibiotique interdit](#)
- [Hypothyroïdie, on n'est pas obligé d'en passer par le Levothyrox](#)
- [Rétention d'eau, dégonflez-vous, pour une fois](#)

Et la vidéo la plus regardée

[Professeur Joyeux, comment attraper le cancer de la prostate ?](#)

Alexandre Imbert



ALTERNATIVE SANTE N°41 EST EN LIGNE

ABONNEZ-VOUS TOUT DE SUITE SI VOUS VOULEZ COMMENCER PAR CE NUMÉRO

Consultez le sommaire ci-dessous et abonnez-vous immédiatement si vous voulez consulter ces articles.

- **Si vous en avez assez de lire toujours les mêmes choses** sur les maladies qui vous concernent.
- Si vous ne supportez plus de prendre **des médicaments qui ne vous soignent pas.**
- Si vous voulez qu'on vous propose des alternatives naturelles,

Vous retrouverez dans notre magazine chaque mois des points de vue inhabituels sur tous les sujets de santé qui vous intéressent et surtout, **des solutions naturelles par dizaines pour venir à bout des principales affections.**

AU SOMMAIRE

Dossier :

[La maladie de Parkinson et les déficits en dopamine](#)

[Symptômes de la maladie de Parkinson](#)

[Parkinson : nos émotions mises en avant](#)

[Autres maux liés à un déficit en dopamine](#)

Rencontre

[Luc Perino : L'approche évolutionniste aide à soigner l'écosystème humain](#)

Testé pour vous

[Nathalie Lefèvre a testé le Feng Shui avec Christine Renault](#)

Remède

[Dépression : semer a bonne graine](#)

[Huile ancestrale de carapa](#)

[pour les problèmes de peau](#)

[La Suède c'est aussi un élixir](#)

Traitement

[L'eczéma : aliments, phyto et homéo](#)

[Vaginites, leurs traitements naturels](#)

Conseils santé

[L'expansion de conscience comme "allié santé" !](#)

[Implants dentaires en zircone : l'avis](#)

[du chirurgien-dentiste Ted Levi](#)

[Les vertus bien-être du coup de foudre](#)

[Cuivre, laiton : des métaux aux propriétés antibactériennes](#)

Coups de gueule

[Soyons les héros de notre propre destinée](#)

[Pots de terre contre pots-de-vin](#)

[Le foie gras enfin désavoué](#)

[Présidentielle : sept questions à poser aux candidats](#)

À lire ou pas

["Les Ondes nocives"](#)

["L'interprétation des maladies"](#)

["Anatomie des trigger points"](#)

[Les meilleurs extraits de "Cancer, un traitement simple et non toxique"](#)